



MUNICIPALITE

au Conseil communal de Gilly

Gilly, le 25 septembre 2023

Préavis municipal n° 2023-06

Réaménagement du terrain de basket en terrain multisports sur le site des Condémines

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

1. Préambule et présentation

Lors de la construction du nouveau complexe scolaire des Condémines en 2017, il avait été question de procéder à la réfection du tartan du terrain de basket qui était, à l'époque déjà, en mauvais état.

En effet, le site des Condémines offre déjà une aire de jeux aux plus jeunes enfants, ainsi qu'un terrain de foot, mais il n'existe aucun aménagement pour les pré-ados.

Afin de doter la Commune d'une installation moderne et multifonctions, une étude a été initiée en tenant compte des besoins de toutes et tous. Les principaux critères étant :

- Multisports
- Intégration
- Sécurité
- Coût
- Besoins scolaires.

Des offres ont été demandées à deux entreprises spécialisées dans ce type d'aménagements.

Le projet a été soumis au Service cantonal de l'éducation physique et du sport, ainsi qu'à ENJEU (Association intercommunale Enfance et Jeunesse) pour en vérifier la compatibilité avec les exigences devant permettre l'homologation de ces installations, sachant que des cours de sports sont dispensés aux élèves dès la 7^{ème}.

Des adaptations ont été consenties afin qu'il puisse être validé par le Service cantonal de l'éducation physique et du sport.

2. Description du projet

D'une surface totale de 770 m², l'aire de jeux mesurera 24m x 14m.

Elle disposera d'un dégagement de sécurité d'un mètre sur le pourtour.

L'aire de jeux sera entourée d'une barrière en acier composite.

Elle offrira un panier de basket à chacune des extrémités Nord et Sud, 4 paniers de baskets répartis sur les côtés Est et Ouest, ainsi que 2 buts de hand-foot.

Les marquages au sol sont prévus pour chacune des aires de jeux.

Cinq banquettes seront réparties pour permettre aux utilisateurs du terrain multisports de se reposer.

Le projet a été mis à l'enquête publique du 29 juillet au 27 août 2023.

Aucune remarque, ni opposition n'a été enregistrée durant la procédure.

La synthèse CAMAC du 11 septembre 2023 était positive.

Le permis de construire a été délivré le 21 septembre 2023.

3. Montant des travaux

Travaux préliminaires (démontage et évacuation des paniers de basket et du tartan existant)	Fr.	11'710.00
Construction	Fr.	13'700.00
Superstructure	Fr.	82'000.00
Marquages	Fr.	2'900.00
Equipements sportifs	Fr.	82'919.00
Signalétique	Fr.	<u>1'000.00</u>
	Fr.	194'229.00
./. rabais sur le matériel	Fr.	<u>1'214.00</u>
	Fr.	193'015.00
Divers et imprévus 10% de Fr. 193'015.00	Fr.	<u>19'300.00</u>
Total HT	Fr.	212'315.00
TVA 8.1%	Fr.	17'197.50
+ montant pour arrondi	Fr.	<u>87.50</u>
Total net TTC	Fr.	<u>229'600.00</u>

4. Financement

Des demandes de subvention ont été déposées auprès de plusieurs organismes.

ENJEU : n'entre pas en matière

La Direction des écoles de Rolle, ainsi qu'ENJEU ont été sollicitées pour obtenir une participation financière dans le cadre de l'aménagement de ce terrain multisports, en raison des plus-values qui ont été nécessaires pour obtenir l'homologation des services cantonaux concernés : leur réponse est négative.

La Direction des écoles de Rolle nous a informé qu'un terrain multisports n'est pas nécessaire pour les élèves à Gilly, du fait que le site accueille dorénavant des classes jusqu'à la 6^{ème} et que les cours de sports sont dispensés à partir de la 7^{ème}.

Fonds du sport vaudois : a validé la demande de subvention

Le Fonds du sport vaudois a confirmé le 7 juillet 2020, qu'une contribution financière d'un montant d'environ Fr. 27'810.- sera versée, pour autant qu'une plaque rappelant sa participation dans la réalisation du terrain multisports soit fixée à un endroit bien visible.

Le montant exact de ce subside sera calculé à réception de la facture finale et du justificatif de paiement.

Cette décision, initialement valable pour une durée de trois ans au maximum, a pu être prolongée jusqu'au 31 juillet 2024.

Service de l'éducation physique et du sport : a validé la demande de subvention

Le Service de l'éducation physique et du sport du Canton de Vaud versera une contribution maximale de Fr. 27'607.-.

Le total définitif sera calculé à réception des justificatifs de paiement.

Une convention dans ce sens a été établie et signée.

Le projet doit être exécuté conformément au cadre préétabli.

En tenant compte des subsides mentionnés plus haut, la dépense pour la Commune de Gilly se monterait à environ Fr. 174'183.- TTC pour la création de ce terrain multisports.

5. Conclusion

Fondé sur ce qui précède, le Conseil communal de Gilly, après avoir pris connaissance du préavis municipal n° 2023-06, du rapport de la Commission des finances et du rapport de la commission nommée pour étudier ce dossier

décide

- 1. d'autoriser la Municipalité à aménager un terrain multisports sur le site des Condémines, à la place de l'actuel terrain de basket ;**
- 2. d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de Fr. 229'600.- prélevé sur les liquidités dont dispose la Commune ;**
- 3. d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense dans l'année suivant la construction.**

Au nom de la Municipalité

D. Dumartheray
Syndic



F. Pellet
Secrétaire